

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 27 mai 2014

Présents :

- M. Pierre ESCANDE
- Mme. Eliane GERTENMAIER
- Mme. Chantal GUILLOT
- Mlle. Julie COUGET
- Mlle. Fanny SOLANS
- M. Olivier PHALIPPOU

La séance est ouverte sous la présidence de M. le Maire à 18h00.
Mlle Fanny SOLANS est désignée secrétaire de séance.
M. Philippe BAUDIERE a donné procuration à Mlle. Fanny SOLANS

I. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 19 avril 2014

En l'absence de remarque, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

II. Avenant convention location parcelle jouxtant place Mairie

Une convention de location d'une parcelle jouxtant la place de la Mairie, référencée Section AL N° 19 dénommée « Le Pradel », avait été signée avec le GFR de Périchotte par délibération en date du 18 juin 2010. Monsieur le Maire rappelle qu'il y a lieu de faire, suite à la demande du propriétaire, un avenant à la dite convention en ajoutant un article « révision des loyers ». Le loyer sera révisé annuellement au 1^{er} juillet de chaque année en fonction de l'indice des fermages connu à cette date.

Vote : 7 votants :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 7

III. Dossier demande subvention FDT Voirie 2014

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que le travail de réfection de la voirie communale a été conséquent durant le dernier mandat et qu'il y a lieu de le continuer. Il rajoute que ces travaux concernent une tranche supplémentaire de la voie communale N°3 RD 52 la Brizaude qui doit être refaite entièrement, et des reprises partielles de chaussées de la voie communale N°4 Bouriotte-Lande Basse et de la voie communale N°12 Jourdane suite à une sortie de route d'un véhicule. Le montant des travaux de voirie d'intérêt local pour 2014 s'élève à : 16 634.40 € HT

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal d'approuver cette estimation, de l'autoriser à faire appel à des entreprises en vue d'obtenir des devis, de solliciter pour la réalisation de cette opération l'octroi d'une subvention du Conseil Général au taux de 35%, et de pouvoir signer toutes les pièces relatives à ce programme.

Vote : 7 votants :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 7

IV. QUESTIONS DIVERSES

1 – M. le Maire explique que le CPIE de la Salvetat sur Agout propose de nous accompagner afin d'effectuer un plan de désherbage communal en vue de supprimer l'utilisation de produits phytosanitaires. Il rappelle qu'à partir de 2020, les communes ne devront plus utiliser ces produits. Une technicienne du CPIE interviendra sur notre commune durant environ deux mois afin d'effectuer un bilan complet, et nous aidera à effectuer ce plan de désherbage sans produit phytosanitaire. Cette intervention n'aura aucun coût pour la commune, car nous avons été les premiers à solliciter leur aide dans cette démarche.

2 – M. le Maire rappelle que suite aux élections municipales, M. Olivier PHALIPPOU a été élu délégué suppléant au Parc Régional du Haut Languedoc, et que lui-même a été réélu délégué titulaire de secteur au Syndicat Des Energies du Tarn.

3 – M. le Maire rappelle aux conseillers municipaux qu'il est urgent de s'inscrire aux commissions thématiques de notre Communauté de communes afin de pouvoir y participer.

L'ordre du jour étant épuisé et sans aucune autre question, la séance est levée à 19h00.

Le Maire
Pierre ESCANDE